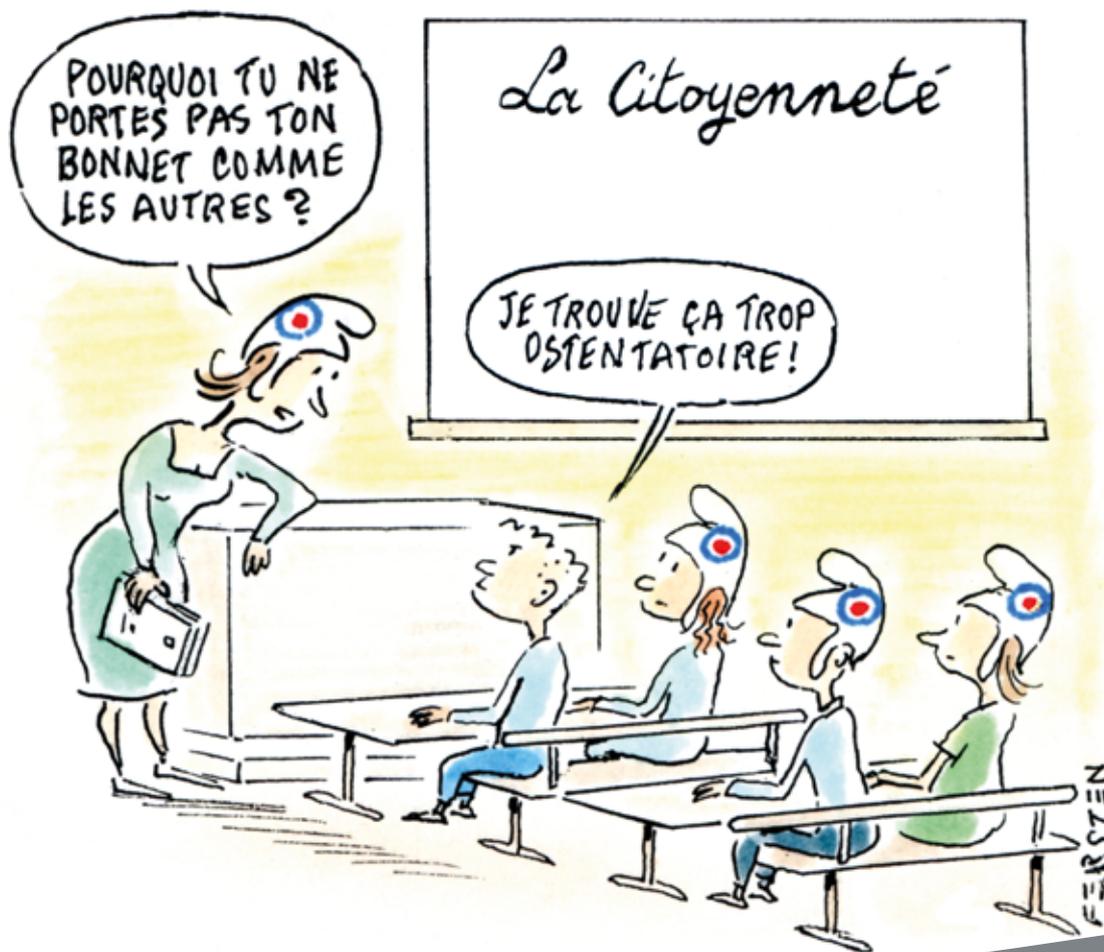


ACTIONS santé

Le magazine
de la santé
à l'École

La citoyenneté
à l'école,
ça se vit !





Association Nationale des Professeurs de Biotechnologies Santé-Environnement

« Un professeur de biotechnologie doit gérer différentes matières ! »

Qu'est-ce qu'être professeur de Biotechnologie Santé-Environnement ?

José-Noëlle Roux, membre de l'ANPBSE, a répondu aux questions de Fériel Boudjelal pour l'emag VousNousIls.

Pouvez-vous présenter l'Association Nationale des Professeurs de Biotechnologie Santé Environnement ?

L'Association Nationale des Professeurs de Biotechnologie Santé-Environnement a été créée en 1963. Nous avons fêté en 2013 ses 50 ans lors du congrès annuel de Crest dans la Drôme. À l'époque, cette association ne portait pas le même nom. Elle se nommait l'Association des professeurs d'enseignement ménager, puis elle est devenue l'Association des professeurs d'économie familiale et sociale pour enfin avoir le nom qu'elle porte aujourd'hui.

L'ANPBSE regroupe environ 500 adhérents de toute la France. À une période, nous étions plus de 1200. Avec près de **7 000 enseignants** dans cette matière, l'association représente environ 10% de ceux-ci.

Au niveau national, un conseil d'administration de 9 à 12 membres est élu pour 3 ans. En ce qui concerne le niveau académique et départemental, un réseau de représentants s'occupe du lien entre les actions nationales et la réalité sur le terrain.

Chaque trimestre, les adhérents reçoivent une revue composée d'articles divers (action du bureau, vie des académies, pédagogie, textes officiels). Chacun d'entre eux peut participer à la composition de la revue par l'envoi d'articles au comité de la rédaction. Une académie prend en charge, chaque année, l'organisation du congrès et sa réalisation début juillet ou première semaine des vacances d'automne. Enfin, l'ANPBSE possède également son propre site internet.

Quelles sont les missions de votre association ?

Notre association a pour objectif de constituer un lien permanent avec les **professeurs de biotechnologie** mais également de défendre et de promouvoir ses enseignements. L'ANPBSE apporte une aide pédagogique efficace à tous les membres et une connaissance des textes officiels les concernant. Elle a par ailleurs le rôle d'assurer entre les professeurs amitié et solidarité mais aussi d'établir des relations avec d'autres associations ainsi qu'avec les éditeurs d'ouvrages scolaires. Enfin, elle favorise l'entrée en contact avec l'administration en vue de lui faire connaître les résultats des travaux de l'association (enquêtes pédagogiques par exemple). Elle représente enfin les professeurs auprès des instances ministérielles et académiques.

Pouvez-vous présenter les enseignements du professeur de biotechnologie ?

Le professeur de Biotechnologie Santé-Environnement intervient en lycée professionnel (CAP, Bac Pro), en SEGPA de collège (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) ou en EREA (Établissement Régional d'Enseignement Adapté).

Il est polyvalent et intervient dans les enseignements généraux, technologiques et professionnels. Les disciplines qui relèvent de la compétence du PLP Biotechnologies dépendent des formations dispensées dans l'établissement où il est affecté. Les enseignements peuvent porter sur :

- la prévention santé environnement (PSE),
- les sciences appliquées pour les filières restauration ou alimentation,
- les disciplines d'enseignement technologique et professionnel par exemple techniques,
- culinaires, d'entretien des locaux, d'entretien du linge...

Qu'est-ce que la Prévention Santé Environnement (PSE) ?

La **PSE** est enseignée à tous les élèves de Bac Pro, CAP et 3^e SEGPA. Cet enseignement s'appuie sur des situations concrètes de la vie sociale ou professionnelle. La PSE est organisée en modules de formation définis autour de problématiques et vise à former des acteurs de prévention individuelle et collective. Elle conforte également les acquisitions du socle commun de connaissances et de compétences, notamment celles de la culture scientifique.

L'une des grosses difficultés dans la PSE est la mise en place des formations SST (Sauveteur Secourisme du Travail).

Justement, quelles sont les principales difficultés rencontrées dans vos enseignements ?

Notre métier n'est pas toujours facile : classes à effectif important, peu de considération pour la PSE. Il y a également des difficultés liées aux **comportements des élèves** : le bruit en classe, le manque de respect, le vocabulaire... Toutefois, on constate que ces problèmes de discipline varient beaucoup selon les filières.

La surcharge de travail est une autre difficulté pour un **professeur de biotechnologie**, en raison de la multiplicité des matières enseignées et des évaluations correspondantes. Bien que la PSE soit en manque de reconnaissance, c'est un enseignement très enrichissant et varié. On ne s'ennuie pas ! C'est un métier passionnant.

Fériel Boudjelal



Les mots du Président

Eric Chenut
Président de
l'*ADOSEN Prévention santé MGEN*

La laïcité, ferment de la fraternité !

Les événements tragiques qui ont eu lieu à la rédaction de Charlie Hebdo le 7 janvier 2015, à Montrouge le 8, et à l'épicerie Hyper Cacher de la porte de Vincennes le 9, nous ont tous profondément meurtris.

Ces attaques terroristes aussi lâches que brutales, à l'encontre de citoyens à l'esprit libre, à la parole ou au dessin impertinents, à l'encontre de représentants de l'Etat, à l'encontre de citoyens de confessions juives, démontrent une nouvelle fois, l'impérieuse nécessité d'une éducation à la citoyenneté renforcée et probablement repensée.

Compte tenu des barrières culturelles, philosophiques et religieuses, les difficultés sont réelles pour conceptualiser et organiser ces enseignements. Le rôle des militants que nous sommes, le rôle des enseignants qui au quotidien portent cette responsabilité, est de continuer ou de créer le dialogue.

Si le principe de laïcité a régulièrement été mis à mal, moqué, autant que galvaudé, ou détourné, voire rejeté, il reste le solide ciment de l'identité républicaine. Il est le garant de la liberté de chacun de croire ou de ne pas croire, de la liberté d'expression.

La laïcité n'est pas une entrave à la liberté, mais bien au contraire, la condition de sa réalisation. Elle est le socle du respect mutuel et de la fraternité. Elle est au service de l'émancipation des enfants et des jeunes. En leur permettant de penser librement, de s'exprimer, de débattre, d'apprendre sans barrière, sans tabous, et de manière objective.

La laïcité est un principe essentiel à la cohésion sociale qu'il faut promouvoir en permanence. Cet objectif est inhérent aux actions de prévention, d'information et de formation menées par *ADOSEN Prévention santé MGEN*.

Il nous appartient de faire vivre la laïcité, comme outil actuel et pertinent de prévention de la violence, de promotion du respect, de lutte contre toutes formes de discriminations, afin de favoriser l'émergence d'un climat scolaire fraternel serein et républicain.

Nos excuses

Ce qui devait être le cadeau de Noël de l'*ADOSEN Prévention santé MGEN* est devenu un œuf de Pâques... Nous prions nos lecteurs d'accepter nos excuses pour ce retard de publication dû à une réorganisation interne. Nous nous efforçons de le réduire progressivement sur les numéros à paraître.

SOMMAIRE

4 Événements

5 Dossier

- Points de vue
- L'exemple du projet « Créatifs et citoyens »
- Témoignages de profs
- Lire, écouter, jouer

16 Actions *ADOSEN Prévention santé MGEN*

- Les jeunes et leur sommeil : des rapports souvent difficiles
- À Nice, 7 ans de cinéma au service de l'éducation affective et sexuelle

20 BD « Mais Maman lâche-moi »

22 Vous et nous

Action et Documentation Santé pour l'Éducation nationale • Association nationale régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
ADOSEN Prévention santé MGEN 3, square Max-Hymans - 75748 Paris cedex 15 Tél.: 01 40 47 27 86 - E-mail: adosen@mgen.fr • Magazine trimestriel • Direction de la publication : Eric Chenut • Rédacteur en chef : Karim Ould-Kaci • Rédactrice en chef adjointe : Maud Folkmann • Appui éditorial : Jean-Pierre Leguéré • Comité éditorial : Sandrine Broussouloux, INPES ; Christine Ferron, IREPS de Bretagne ; Jean-Pierre Leguéré, Sciences-Impact ; José-Noëlle Roux, association nationale des professeurs de biotechnologies santé-environnement ; Christophe Vanackere, Provita Conseil ; Bernard Zaneboni, Jean-Claude Rochigneux, administrateurs *ADOSEN Prévention santé MGEN* • Maquette : Sophie Brenna • Illustration : Marc Fersten • BD : Adeline Pham • Impression : Imprimerie MGEN • Remerciements : André de Comte-Sponville, philosophe ; Daniel Gilbert, professeur d'histoire-géographie et d'éducation civique, juridique et sociale ; Magali Landrieux, déléguée de la section MGEN 06 ; Nathalie Mons, Présidente du Cnesco ; Thierry Poussines, délégué de la section MGEN 12 ; Bernard Zaneboni, professeur d'histoire-géographie et d'éducation civique, juridique et sociale.

ISSN : 2266-2480 • Dépôt légal : Janvier 2015 • Prix : 3,5 €
 • Abonnement : 20 € • Ce numéro a été tiré à 10 000 exemplaires.

ISSN 2266-2480

ADOSEN
Prévention Santé MGEN



DIX ANS APRÈS LA LOI HANDICAP DU 11 FÉVRIER 2005 : UN BILAN CONTRASTÉ

Le 11 février 2005, le parlement adoptait la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Dix ans plus tard, des progrès importants ont été réalisés mais le ministère de l'Éducation nationale dresse un bilan contrasté de la scolarisation des enfants en situation de handicap.



Un doublement des effectifs

Tout enfant ou adolescent handicapé est inscrit dans l'école de son quartier. En formalisant ce droit, la loi de février 2005 a contribué à favoriser la scolarisation en milieu ordinaire. C'est devenu la norme.

Selon le ministère de l'Éducation nationale, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le primaire et le secondaire a doublé depuis 2006 pour atteindre près de 260 000 en 2014. Une progression rendue possible grâce au développement de l'accompagnement des jeunes par un AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap).

Des lacunes qualitatives

Cependant, la grande majorité des AESH sont embauchés sur des contrats précaires et manquent de formation. Le nombre de classes spécialisées, les Clis et les Ulis, au sein des établissements scolaires ont augmenté mais cela reste insuffisant, tout comme la formation des enseignants et l'adaptation des supports pédagogiques. Par ailleurs, on note un redoublement important des élèves en situation de handicap, une durée d'études trop courte avec seulement 21 % d'entre eux qui poursuivent leur scolarité au-delà des 16 ans.

Enfin, ce qui pêche surtout est l'intégration sociale des élèves en situation de handicap. Comment réussir l'éducation à la citoyenneté à l'école si tous les élèves valides ou non ne partagent pas la même cour de récréation ?

Source : L'express

LE 6^e RAPPORT DE LA DRESS SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION FRANÇAISE MET L'ACCENT SUR LA BONNE SANTÉ DES FRANÇAIS

Selon le rapport de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DRESS) publié le 12 février, les Français sont globalement en bonne santé, mais de fortes disparités subsistent entre eux.

L'état de santé
de la population
en France
Édition 2015



Une espérance de vie élevée

L'espérance de vie à la naissance demeure particulièrement élevée chez les femmes (85,4 ans en 2014 contre 79,2 ans pour les hommes) mais cet écart s'est réduit au cours des vingt dernières années, passant de 8,2 ans en 1994 à 6,2 ans en 2014. Avant 65 ans, il y a deux fois plus de décès prématurés chez les hommes que chez les femmes. Ceci s'explique par le fait que les hommes présentent davantage de comportements à risques particulièrement les addictions, les comportements alimentaires inadaptés, et les accidents...

La progression des maladies chroniques

S'ils vivent de plus en plus longtemps, les Français souffrent davantage de maladies chroniques, conséquences directes du vieillissement de la population : entre 2010 et 2012, le cap des 3 millions de Français atteints de diabète a ainsi été franchi.

La persistance de disparités sociales et régionales

Les inégalités sociales influent encore largement sur l'état de santé de la population : les enfants d'ouvriers ont 10 fois plus de chances d'être obèses que les enfants de cadres, les cadres vivent 10 années de plus que les ouvriers sans limitations fonctionnelles...

Il est à noter un fort décalage notamment entre la métropole et l'outre-mer : Il naît près de deux fois plus d'enfants prématurés dans les DOM et la mortalité infantile (nombre d'enfants morts au cours de leur première année pour mille enfants nés) est à 3,3 en France métropolitaine contre 8,6 dans les territoires d'outre-mer.

Source : www.drees.sante.gouv.fr

La citoyenneté à l'école, ça se vit !

L'année 2015 s'est ouverte sur les événements tragiques de janvier. La nature des attentats perpétrés montre à l'évidence la nécessité de renforcer davantage l'éducation à la citoyenneté à l'école et le plus précocement possible.

Les programmes et instructions scolaires proclament à l'envie les trois dimensions de l'éducation à la citoyenneté :

- des cours d'éducation civique spécifiquement identifiés,
- une participation des élèves aux instances de gouvernance des établissements dans le secondaire qui permettent un engagement dans les affaires publiques de l'école (délégués de classe, représentants au conseil de la vie lycéenne...),
- des projets d'action éducative visant à ouvrir les jeunes à des actions de responsabilisation citoyenne dans et hors de l'école.

Les cours et les activités ainsi promues sont-ils suffisants pour former les jeunes citoyens ? Les enseignants disposent-ils du temps nécessaire pour les mettre en œuvre ? Les méthodes utilisées sont-elles les meilleures ? Voilà les questions essentielles qu'aborde ce dossier.

C'est un philosophe qui ouvre notre dossier : André Comte-Sponville. Ce dernier rappelle avec fermeté la nécessité du respect des lois ; il donne à réfléchir sur les responsabilités de l'École ; il donne des pistes de réflexion quant aux formes de citoyenneté à promouvoir.

C'est dans cet esprit que ce dossier d'*Actions santé* a été construit en trois temps :

- le Conseil national d'évaluation scolaire (Cnesco) dresse un bilan rapide de l'apprentissage de la citoyenneté à l'école et le compare aux résultats obtenus en d'autres pays ; il livre quelques pistes propres à accroître l'efficacité de l'apprentissage de la vie citoyenne ;
- deux enseignants témoignent de leurs pratiques actives, innovantes, et qui privilégient le débat ;
- enfin, les jeunes eux-mêmes témoignent de leurs capacités de mobilisation, d'engagement, de réflexion via le projet « *Créatifs et citoyens, les jeunes s'engagent* », démontrant combien les jeunes peuvent être force de proposition à l'intérieur comme en dehors de l'établissement.

Tous les intervenants le disent : la réussite de l'éducation à la citoyenneté implique que les élèves transposent ce qu'ils apprennent dans leur quotidien. Il est donc nécessaire que l'école fasse écho à ce que vivent les jeunes et leur propose des projets au plus près de leurs préoccupations. Être citoyen dans le fond, c'est comprendre le monde dans lequel on vit et agit pour améliorer le vivre-ensemble. C'est cette voie que nous vous invitons à suivre.

La rédaction

Points de vue

[Pages 6 - 7]

Trois questions à André Comte-Sponville

Entretien avec le philosophe
André Comte-Sponville
par Gaëlle Vellas

[Pages 8 - 10]

L'éducation citoyenne en question : le douloureux constat du conseil national d'évaluation scolaire

par Maud Folkmann
et Jean-Pierre Leguéré

Exemple d'un projet

[Pages 10 - 11]

Tu t'es engagé : pourquoi et comment ?

par Maud Folkmann
et Jean-Pierre Leguéré

Témoignages

[Pages 12 - 13]

Deux regards de « profs » sur l'enseignement de la citoyenneté au lycée

par Maud Folkmann

Lire, écouter, jouer

[Pages 14 - 15]



Trois questions à André Comte-Sponville

par Gaëlle Vellas

Citons André Comte-Sponville : « l'important en philosophie est moins de convaincre que de donner à réfléchir ». Alors même que nous voulions livrer un numéro d' *Actions Santé* sur la citoyenneté immédiatement après l'action criminelle contre Charlie Hebdo et contre l'hyper cacher, il nous a paru plus que jamais utile de prendre la juste distance indispensable à la réflexion et à la tolérance. C'est pourquoi nous lui avons posé ces trois questions.

G.V. : *Les valeurs de la République sont gravées dans la pierre et sur les murs. Au point que nous pourrions penser que la citoyenneté est une notion immuable. Pourtant elle est aujourd'hui immergée dans un environnement changeant. Mondialisation, choc des immigrations, fractures socio-économiques multiples et de plus en plus criantes, rejet de la classe politique... Comment définir aujourd'hui le concept de citoyenneté ?*

A.C.-S. : La citoyenneté, c'est le fait d'être citoyen, avec l'ensemble des droits et des devoirs que cela suppose. Le premier devoir est d'obéir à la loi (accepter d'être citoyen, non souverain). Le premier droit, celui de participer à l'élaboration de la loi ou aux rapports de force qui y tendent (être citoyen, non sujet). Deux façons d'être libre, au sens politique du terme, et on ne peut l'être autrement. Cela, c'est conception traditionnelle, qui continue de valoir. Mais vous avez raison de constater que les circonstances ont changé. La mondialisation, qui est le phénomène majeur de notre époque, produit aussi des effets à l'intérieur même de notre pays : inégalités croissantes, immigration massive et durable, diversité culturelle et religieuse de plus en plus accentuée, avec les tentations communautaristes qui vont avec. Ce n'est pas une raison pour renoncer à la République, bien au contraire, ni donc à la citoyenneté qu'elle rend possible et nécessaire. Mais cela implique que la République redevienne ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : non un simple ensemble d'institutions mais une valeur, qu'aucune institution ne suffit jamais à garantir, autrement dit quelque chose qui n'existe pas (en tout cas pas à la façon des choses), ou qui n'existe que pour autant qu'on se batte pour elle, qu'on soit déterminé à la défendre, à la faire vivre et revivre. Le mot « République », en ce sens, est moins constitutionnel que normatif : il suppose un jugement de valeur, et comme la volonté obstinée de résister aux

égoïsmes, aux privilèges, aux corporatismes, aux Églises, aux communautés, et même aux partis. La République ne connaît que des individus, tous citoyens, tous égaux, quelle que soit bien sûr leur religion ou leur irréligion. C'est pourquoi elle est laïque par essence, et c'est ce que les fanatiques ne peuvent accepter.

G.V. : *Ce n'est certes pas le rôle de l'école de former un citoyen formaté, par contre il lui est dévolu de former un bon citoyen, tant au plan politique qu'au plan moral. Mais qu'est ce que c'est aujourd'hui, en France, qu'un bon citoyen ?*

A.C.-S. : Au plan politique, la réponse est assez simple : un bon citoyen, c'est celui qui respecte la loi et qui participe (au moins en votant) à son élaboration. La réponse morale est beaucoup plus compliquée. Car la République a certes des valeurs (liberté, égalité, fraternité, laïcité...), mais pas une morale à proprement parler. C'est pourquoi on se trompe si on compte sur des leçons d'éducation civique et morale pour résoudre les problèmes de notre société. Rappelons d'abord qu'on ne peut enseigner, au sens ordinaire du terme, que ce qui fait l'objet d'un savoir. Or la morale relève moins du savoir que du vouloir (moins de l'instruction, que de l'éducation). Pas de problème quand tous les avis concordent, par exemple pour dire que la générosité vaut mieux que l'égoïsme. Mais quand ce n'est pas le cas ? Prenons un exemple d'actualité. Imaginons qu'un élève demande à son professeur si le blasphème est moralement acceptable. Aucun savoir ne répond à la question. Tous les Français là-dessus n'ont pas la même opinion. La République, parce qu'elle est laïque, n'en a aucune. Que va faire l'enseignant ? Il va répondre que le blasphème, en France, n'est pas interdit par la loi. Autrement dit il répond à une question d'éducation civique - alors que la question de l'enfant ne portait pas sur le droit,

mais sur la morale ! Même chose si un enfant interroge son maître sur la moralité ou non de l'avortement. L'enseignant va répondre en disant que l'avortement est légalement autorisé, en France, durant les onze premières semaines de grossesse. Mais la question de l'enfant ne portait pas sur la légalité ou non de l'avortement, mais sur sa moralité. Bref, l'éducation civique et l'éducation morale sont deux choses différentes : la première est aussi facile que la seconde est difficile. On ne peut pas enseigner la morale comme on enseigne l'histoire ou les mathématiques. Le rôle des enseignants est d'accompagner la réflexion des enfants et des adolescents, mais donc aussi de respecter leur droit d'avoir, en matière de morale, un point de vue qui n'est pas forcément celui de l'enseignant. C'est toute la difficulté, et elle est considérable : accepter la pluralité des opinions, respecter la liberté de conscience des élèves, sans tomber dans le nihilisme du « tout se vaut ».

G.V. : *Nouvelles technologies, Internet, réseaux sociaux peuvent devenir d'extraordinaires outils d'enseignement. Pourtant leur pratique semble remettre en cause l'autorité des enseignants. Beaucoup d'entre eux estiment leur rôle particulièrement difficile, notamment ceux qui se trouvent dans les zones sensibles. À votre avis, quelles sont les vertus qu'il leur faut développer pour réussir leur mission ?*

A.C.-S. : Bien sûr que ce métier est devenu terriblement difficile ! Le principal problème est en effet celui de l'autorité, au plutôt de la discipline. Arrêtons de faire de l'autorité je ne sais quelle vertu charismatique, qu'on aurait de naissance ou pas, ou même qu'on pourrait acquérir ! Qu'il y ait des enseignants d'exception qu'aucune classe ne chahutera jamais, c'est possible. Mais l'exception, par définition, est rare. La vérité, c'est qu'il est devenu de plus en plus difficile de se faire obéir, d'obtenir le silence et l'attention dans une classe. Parce que les enseignants ont moins d'autorité qu'autrefois ? Je n'en crois rien. Mais parce



qu'ils ont moins de pouvoir ! Il n'y a pas d'autorité sans sanction, et nos enseignants ont de moins en moins de sanctions dissuasives à opposer à des élèves de plus en plus difficiles. Là encore, ne comptons pas sur des leçons d'éducation civique et morale pour y remédier ! Je vous raconte une anecdote, que je tiens d'une enseignante. Cela se passe dans une classe de CM2. La maîtresse passe dans les rangs, et constate qu'un élève n'a pas fait son travail. Elle lui demande pourquoi. Réponse de l'élève : « J'en ai rien à faire de tes conneries. » Que voulez-vous que fasse l'enseignante ? Une gifle ? C'est bien sûr exclu. Une punition, par exemple copier 100 fois « Je ne dois pas parler grossièrement à la maîtresse » ? Mais l'élève n'a pas fait son travail ; pourquoi ferait-il sa punition ? Que fit la maîtresse ? Elle l'envoya chez le directeur. J'imagine que ce dernier passa un savon à l'enfant. Mais à 11 h 30, la sonnerie résonne : l'enfant part manger à la cantine (on ne va pas priver un enfant de nourriture sous prétexte qu'il a mal parlé à la maîtresse). 13 h 30, nouvelle sonnerie : l'élève retourne en classe. Ce jour-là, toute une classe de CM2 a compris qu'on pouvait dire à la maîtresse « J'en ai rien à faire de tes conneries », et qu'il ne se passait rien. C'est une classe où il devient à peu près impossible d'enseigner valablement. Bref, l'éducation civique et morale, je suis pour, mais elle sera sans effet si elle n'est pas accompagnée d'un certain nombre de sanctions effectives et dissuasives. Il est trop facile de reprocher aux enseignants de manquer d'autorité quand on ne leur donne aucun moyen d'en avoir ! ■

L'auteur du « *Petit traité des grandes vertus* », sans cesse réédité, du « *Dictionnaire philosophique* » ou encore de « *L'amour, la solitude* » pour ne citer que ceux-là vient de publier « *Du tragique au matérialisme (et retour)* ». Cet ouvrage contient vingt-six études sur Montaigne, Pascal, Spinoza, Nietzsche et quelques autres mais aussi sur leur rapport. Analysé dans une longue préface et une longue conclusion, l'une et l'autre inédites et très personnelles : André Comte-Sponville y fait le point sur sa propre évolution philosophique, depuis son adolescence jusqu'à aujourd'hui.

L'éducation citoyenne en question : le douloureux constat du Conseil national d'évaluation scolaire

par Maud Folkmann et Jean-Pierre Leguéré

Le conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) vient de présenter un bref rapport intitulé : « Apprentissage de la citoyenneté dans l'école française : un engagement fort dans les instructions officielles, une réalité de terrain en décalage ». On y découvre que si la France présente une organisation scolaire solide de l'apprentissage de la citoyenneté dans les programmes scolaires, la mise en œuvre de ces enseignements dans les classes et les pratiques participatives des élèves dans la vie scolaire des établissements sont souvent en décalage avec les prescriptions.

Légalement, la France se place en tête des pays européens par son investissement éducatif théorique dans ce domaine d'enseignement. En effet, depuis les années 1990, les programmes et instructions scolaires mobilisent les trois principales dimensions qui peuvent constituer une éducation à la citoyenneté, à savoir :

- premièrement, des cours d'éducation civique spécifiquement identifiés,
- deuxièmement, une participation des élèves aux instances de gouvernance des établissements dans le secondaire qui permettent un engagement dans les affaires publiques de l'école,
- et, troisièmement, des projets d'action éducative visant à ouvrir les jeunes à des actions de responsabilisation citoyenne dans et hors de l'école.

Pourtant, les résultats français sont moindres que ceux de la plupart des pays européens.

Des mises en œuvre sur le terrain en décalage avec la théorie

On constate en effet, malheureusement, un grand écart entre l'investissement théorique, présenté dans les programmes scolaires et la réalité sur le terrain. Les experts du Cnesco notent par exemple que, dans de très nombreux cas, les heures d'enseignements, intégrées le plus souvent à l'histoire-géographie, ne sont pas dispensées dans leur totalité ; elles peuvent servir notamment à achever la couverture des programmes scolaires dans d'autres matières.

Ils dénoncent aussi le fait que pour les séries technologiques, l'éducation civique apparaît bien en tant qu'intitulé dans les programmes mais que seules certaines mentions dans des thèmes d'histoire ou de géographie sont développées, aucun nombre d'heures ne lui est attribué.

Le Cnesco souligne avec plus de vigueur encore l'écart entre les intentions proclamées en matière de participation des élèves aux instances de gouvernance de leurs établissements (conseils de classe, conseil de la vie lycéenne, maisons des lycéens...) et la réalité de cette vie scolaire.

Faut-il s'étonner devant un tel constat que les auteurs du rapport puissent écrire : « *Les valeurs citoyennes de la République apparaissent hors sol et désincarnées* » ? ■



Les débats font vivre la citoyenneté



Entretien avec Nathalie Mons,
*Présidente du Cnesco et Professeure de sociologie
à l'université de Cergy-Pontoise.*

Pourquoi un manque de conviction des enseignants pour l'enseignement de la citoyenneté à l'école ?

Ce n'est pas un manque de conviction, mais les enseignants sont confrontés à des programmes scolaires souvent lourds. Du coup, par exemple en histoire-géographie, ils ne consacrent pas à l'enseignement civique autant de temps nécessaire. Au collège ou dans l'enseignement professionnel par exemple, c'est un même enseignant qui peut avoir une enveloppe horaire globale, si bien qu'une partie des heures d'éducation civique passe à la trappe. Par ailleurs, dans certaines filières d'enseignement général, l'apprentissage de la citoyenneté ne fait pas partie des disciplines passées au baccalauréat et donc l'enjeu pour les enseignants et les élèves n'est pas prioritaire.

Quelles sont vos propositions pour traiter de la citoyenneté à l'école ?

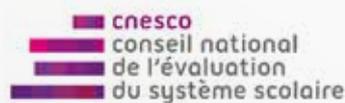
Le Conseil supérieur des programmes (CSP) est en train de revoir les contenus de l'enseignement tant dans le primaire que dans le secondaire pour en offrir une vision élargie. Au Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) nous insistons aussi sur une rénovation des méthodes pédagogiques pour l'apprentissage de la citoyenneté. C'est surtout cela qui fait défaut en France. Il faut que les élèves soient plus actifs dans les cours. Les valeurs liberté, égalité,

fraternité ne s'apprennent pas seulement en lisant des livres. Elles peuvent s'apprendre plus facilement à l'occasion de débats en cours sur des thèmes d'actualité et surtout à travers des projets citoyens où l'on demande aux élèves concrètement de mettre en œuvre les valeurs de la République à travers des actions pratiques. On peut, par exemple, imaginer du tutorat entre des élèves d'un même lycée, les plus avancés aidant les moins avancés et on commence ainsi à comprendre ce qu'est la fraternité.

Connaissez-vous des expériences d'établissements autour de la citoyenneté ?

Il existe dans certaines écoles primaires des ateliers de philosophie pour débattre sur des thèmes d'actualité ou des projets de citoyenneté qui permettent aux élèves de sortir des murs de l'école. Par exemple, dans certains collèges défavorisés de la banlieue nord de Paris, des élèves ont pu se rendre sur les lieux de la Shoah dans différents pays de façon à mieux comprendre, à travers une vision plus incarnée, ce qui s'est passé pendant la seconde guerre mondiale.

Nathalie Mons est spécialisée dans l'action publique et consacre ses recherches à l'évaluation des politiques éducatives dans une perspective comparatiste internationale. En 2012, elle a copiloté la concertation pour la refondation de l'École de la République.



Le Cnesco : qu'est ce que c'est ?

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) est une instance indépendante créée par la Loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de la République, du 8 juillet 2013. Il est composé de scientifiques issus de champs disciplinaires variés et de parlementaires. Il mène une évaluation scientifique et indépendante du système scolaire afin d'éclairer les divers acteurs de l'École et le grand public.

Tu t'es engagé : pourquoi et comment ?

par Maud Folkmann et Jean-Pierre Leguéré

L'image est commune d'une jeunesse à la dérive, découragée avant même d'avoir agi, et peu incline à s'engager. Pourtant les jeunes peuvent être dynamiques, volontaires, inventifs, mobilisés autour de sujets les plus divers. Les élèves de douze collèges et lycées de l'académie de Créteil en sont la preuve vivante, de même que les jeunes des MJC, Conseils de la Jeunesse et autres associations qui font vivre le projet « Créatifs et citoyens, les jeunes s'engagent ».

Ce projet est né du souhait de l'académie de Créteil (Cellule Vie lycéenne et collégienne et Service Académique d'Information et d'Orientation) et de la Région Ile de France de donner la parole à des jeunes investis dans différents domaines comme la vie lycéenne, la culture, le sport, l'humanitaire, etc., L'objectif, à partir de ce recueil de paroles, est de mieux comprendre comment la notion d'engagement citoyen résonne auprès des jeunes et comment les récits recueillis peuvent trouver un écho auprès d'autres jeunes, notamment en difficulté ou en situation de décrochement scolaire... Il est aussi une façon de mettre en évidence combien l'engagement est un vecteur majeur de l'estime de soi.

Les artisans de cette expérience ne se sont pas contentés d'un travail créatif et généreux. Ils y ont apporté de la méthode en sollicitant le concours de l'association « Ethnologues en herbe », composée d'ethnologues, de sociologues et de vidéastes qui ont formé les lycéens aux techniques de l'entretien telles qu'elles se pratiquent dans une enquête de terrain. L'association les accompagne également dans la préparation des entretiens individuels et collectifs, les filme puis les diffuse sur le site internet dédié au projet, www.creatifsetcitoyens.fr. À ce jour une soixantaine d'enregistrements ont été réalisés, ils expriment une profonde richesse de réflexions et d'actions.

Le projet qui a reçu le soutien du Fonds Social Européen pour l'action dans 12 lycées et collèges de l'académie de Créteil, se poursuit parallèlement à Paris pour valoriser les actions citoyennes des jeunes dans leur quartier (avec la CAF) et sur l'ensemble de l'Ile-de-France (avec le soutien de la Région). ■



Entretien avec Chantal Deltenre,
fondatrice de l'association
« Ethnologues en herbe »

« On ne donne pas assez aujourd'hui la parole aux jeunes dans les établissements scolaires. Or, il y a quelque chose à faire pour permettre aux élèves de devenir des citoyens actifs, partie prenante de notre société. »

Qu'est-ce que ces témoignages vous ont permis de découvrir ou de conforter en ce qui concerne l'évolution de notre société ?

C'est au départ un projet porté par des jeunes élus au Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne (CVL) ou au Conseil des délégués pour la Vie Collégienne (CVC). Témoignant eux-mêmes de leurs engagements, ils ont aussi interrogé d'autres jeunes, investis dans diverses actions, expériences ou parcours d'engagement citoyen, y compris en dehors des établissements. Dans les discussions de groupe, les jeunes se sont ainsi découverts mutuellement dans la diversité de leurs pratiques, allant de l'aide aux devoirs à l'humanitaire, de la réfection du foyer du lycée à l'investissement dans un média local. À travers ces témoignages, on comprend combien les jeunes aspirent à être pris en compte et accueillis en tant que personnes et non pas seulement en tant qu'élèves. C'est en leur donnant la parole, en comprenant leurs démarches et leurs parcours, que l'on peut arriver à tordre le cou à tous ces préjugés sur une jeunesse trop souvent décrite comme amorphe et désengagée.

Est-ce qu'il y a des engagements sur des thématiques très novatrices ou qui vous ont étonnés, touchés particulièrement ?

Ce qui était intéressant, c'est de comprendre ce que les jeunes entendent aujourd'hui par « engagement ». C'est un mot qu'ils trouvent assez lourd, avec l'idée d'une obligation. C'est

L'association des Ethnologues en herbe, qu'est-ce que c'est ?

Basée à Paris depuis 2000, l'association « Ethnologues en herbe » a pour but de favoriser la connaissance et le respect de la diversité culturelle en familiarisant divers publics avec les approches et méthodes de l'ethnologie contemporaine. Elle se mobilise surtout pour l'introduction de l'ethnologie dans la classe. Composée d'ethnologues ainsi que de photographes et spécialistes du multimédia (www.ethnoclic.net), elle anime des ateliers dans les écoles, collèges et lycées; également dans les centres sociaux, musées, centres de jeunes, centres de loisirs. Elle propose aussi des formations.

Contact : Association Ethnologues en Herbe
10 rue des Gardes - 75018 Paris
info@ethnoclic.net - www.ethnoclic.net



pourquoi, ils préfèrent « s'investir », « s'impliquer », ce qui recouvre à leurs yeux une motivation plus personnelle et une plus grande liberté d'action. Ce qui m'a touché, c'est l'éclectisme de leurs actions. Et en particulier pour les lycéens, l'idée de faire du foyer un lieu où ils peuvent se retrouver, échanger, être bien ensemble. Créer, à travers des mobilisations diverses, des « lieux de socialisation juvénile » est pour eux très important. C'est ce que nous avons relevé avec Marie-Eve Humery, anthropologue et Hadrien Riffaut, sociologue, qui ont animé ce projet au sein de notre association. C'est par exemple le cas pour des jeunes investis dans des médias locaux, des clubs sportifs, des ateliers artistiques où ils partagent leur expérience. Pour d'autres élèves, l'engagement sera plus personnel.. Je me souviens par exemple d'une collégienne qui avait accompagné toute l'année une élève malvoyante.

Qu'est-ce que ces témoignages vous ont permis de découvrir en ce qui concerne la sphère scolaire ?

C'est la première fois que notre association travaillait dans la sphère de la Vie Scolaire, c'est-à-dire essentiellement avec des CPE, mais également les documentalistes et les infirmières. Peu d'enseignants ont participé à ce projet. C'est dommage. Mais on retrouve un peu ce même clivage entre la vie scolaire et les apprentissages dans la parole des jeunes. On sent une tension entre l'un et l'autre, les élèves sont tiraillés. D'un côté, c'est un souhait de l'Éducation nationale de favoriser l'engagement citoyen des jeunes, dans les actions sociales, culturelles... Elle a pour cela mis en place des CVL, elle expérimente des CVC, organise des Semaines de l'engagement. Mais cet engagement appelé de tous les vœux n'a pas toujours sa place ! Une anecdote : pendant un

entretien collectif que nous menions avec des lycéens autour de leurs actions dans leur établissement, un élève est venu leur rappeler qu'il était l'heure d'aller en cours. Ce n'est qu'une anecdote, mais elle est symptomatique.

Que recommanderiez-vous à ceux qui aimeraient créer un projet similaire au vôtre ?

Il faut être attentif à ce que les jeunes ont à nous dire, avoir cette position réflexive, d'écoute qui est propre aux sciences sociales. Pour ce qui concerne le volet de l'action dans les établissements scolaires - nous avons aussi questionné de jeunes élus aux Conseils Municipaux de la Jeunesse par exemple - c'est aussi une question de volonté de l'éducation nationale de travailler avec des spécialistes en sciences sociales, et même d'introduire celles-ci dans les cursus.

Pour poursuivre un tel projet, il serait nécessaire de travailler avec des équipes élargies à l'ensemble des personnels de l'établissement autour de cette question d'engagement et de citoyenneté et surtout d'accomplir un travail ethnologique plus approfondi, sous la forme d'une observation participante et sur un temps suffisamment long, toujours en donnant la parole aux élèves, pour comprendre réellement comment cela fonctionne à l'intérieur de l'établissement. ■

Propos recueillis par Maud Folkmann

Pour en savoir plus :

<http://creatifsetcitoyens.fr/>

Deux regards de « profs » sur l'enseignement de la citoyenneté au lycée

par Maud Folkmann

La notion de « citoyenneté » est traitée en lycée d'enseignement général dans le cadre de l'Éducation civique, juridique et sociale (ECJS) ; elle fait partie de la mission de tout enseignant, quelle que soit sa discipline. Elle est traitée en lycée professionnel à raison d'une heure par quinzaine durant laquelle les élèves bénéficient d'un apprentissage des règles de vie en société, de la connaissance des institutions et de la compréhension des valeurs de la République, la finalité étant de leur faire acquérir les compétences nécessaires à la vie d'une société démocratique.

Nous avons interrogé deux professeurs d'histoire-géographie et d'éducation civique, juridique et sociale du lycée général et technologique de Briançon afin de connaître leur vision de cet enseignement et leurs pratiques.

Donner aux élèves le « goût » d'un vaste champ disciplinaire

Daniel Gilbert rappelle la dimension de la discipline : en classe de seconde, on aborde les formes de la citoyenneté sociale ; en première, la citoyenneté politique et enfin, en terminale, les grandes questions éthiques. Ainsi, l'éducation civique aborde des sujets aussi divers que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la citoyenneté européenne, les institutions de la République, la laïcité, l'émancipation de la femme, l'exercice de l'autorité parentale, les droits des étrangers, l'abolition de la peine de mort, l'expression citoyenne en démocratie,... Couvrir un tel programme implique de motiver les élèves !

Diversifier les méthodes pédagogiques

Pour y parvenir, tous deux utilisent les TICE, l'élaboration de dossiers, le débat argumenté à partir de l'actualité, les études de cas, etc. Le travail s'effectue en groupes réduits - les classes sont généralement divisées en deux groupes de quinze à dix-huit élèves.



Un exemple de séance pédagogique en classe de seconde

Thème

Le PACS (Le droit dans la vie des citoyens)

Objectifs

Faire percevoir aux élèves l'influence des évolutions de la société (ici l'évolution de la famille) sur le droit.

Faire percevoir les modalités et principes de l'adaptation du droit pour résoudre et limiter les conflits entre les hommes vivant en société.

Durée

5 séances d'une heure
et travail personnel des élèves

Étapes

Introduction : l'élaboration d'une loi : jeu sérieux (<http://education.francetv.fr/serious-game/le-parcours-d-une-loi-o28457>)

Élèves en binôme. Reprise de la trame du « jeu de loi » pour déterminer les principales étapes de l'élaboration de la loi.

Application à un cas concret : l'élaboration de la loi du 15 novembre 1999 relative au PACS. Recherche d'information (internet) pour l'élaboration d'un dossier, travail en binôme. Axes de travail : le contexte social, l'opinion publique, l'élaboration de la loi, les débats, son écho aujourd'hui.

Plan du dossier, détermination de la pertinence des sources retenues (sites institutionnels, presse, débats, opinion publique).

Présentation orale rapide des dossiers par binôme (Mise en évidence des différences des aspects mis en exergue par chacun des groupes quant au contexte, débats, opinion, etc.), et débat organisé en demi-classe.

Reprise des points forts du débat en classe entière et mise en perspective de la loi par l'enseignant.



Bernard Zaneboni souligne les bienfaits des séances d'éducation civique ; elles représentent à ses yeux des moments privilégiés et des espaces de liberté où se confrontent les idées et se forment les opinions des élèves.

Daniel Gilbert utilise également d'autres formes pédagogiques novatrices : *"J'utilise pour ma part depuis quelques années, en introduction ou en complément d'un travail de constitution de dossiers en binômes, préalable à un débat collectif, les « jeux sérieux » et « webdocumentaires ». Ces derniers sont de plus en plus nombreux sur Internet et permettent un travail sur l'information."*

Quelques difficultés constatées

L'enseignement de la citoyenneté se heurte à la culture scolaire elle-même qui implique qu'une matière renvoie à des savoirs et à une évaluation. Ici, la question de l'évaluation reste posée et cette discipline, plus que les autres, se vit plus qu'elle ne s'apprend....

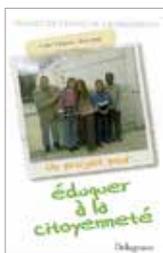
Daniel Gilbert établit le constat des difficultés : *« les élèves ont du mal à percevoir dans l'éducation civique, juridique et sociale un support d'expérimentation et d'appropriation des valeurs et principes de la République. À leurs yeux, cette éducation n'est rien d'autre qu'une matière d'enseignement et d'apprentissage supplémentaire. Au pire, le fait que cette discipline, si elle est évaluée, n'est pas notée, entraîne désinvolture et indifférence. L'enseignant n'est pas ici me semble-t-il, un « expert disciplinaire », il guide, il facilite les conditions du débat démocratique, il pousse à la diversification des sources d'information, il éduque à la complexité des choix et à la contradiction mais il ne délivre pas une « vérité » sur les sujets de société abordés, au delà des aspects précisés par la loi qu'il doit expliquer. Cette position n'est pas toujours simple à tenir face à des élèves souvent prompts à chercher l'opposition, mais aussi sécurisés par l'apprentissage de savoirs établis. » ■*

Ouvrages

Un projet pour éduquer à la citoyenneté

Jean-François Vincent /
Éd. Delagrave, coll. Guides de poche de l'enseignant / 2006 /
108 p / 8 €
ISBN : 978-2-206-08955-3

C'est qu'éduquer à la citoyenneté ce n'est pas seulement transmettre des connaissances mais aussi piloter un apprentissage délicat pour toute institution scolaire. Aussi J.-F. Vincent divise-t-il l'ouvrage en 6 objectifs : construire l'estime de soi, s'approprier des valeurs nécessaires pour vivre ensemble, faire l'apprentissage de la démocratie participative, construire le rapport à la loi, articuler droits et obligations et finalement éduquer aux médias. La grande force de l'ouvrage est même de nous proposer, sur chaque thème, des questionnaires et des fiches pédagogiques pour agir sur nos pratiques et se lancer dans une éducation à la citoyenneté qui est aussi, pour J.-F. Vincent, celle de l'apprentissage coopératif.



Éduquer à la citoyenneté. Construire des compétences sociales et civiques

Laurent Fillion / Scéren-CNDP et CRAP- Cahier pédagogiques / coll. Repères pour agir / 2012 /
215 p / 19 € hors frais de port

ISBN : 978-2-86615-386-1

Comment offrir aux élèves un parcours qui mobilise les valeurs, pratiques civiques et comportements sociaux ? Quelles actions mener pour favoriser leur participation à la vie sociale et professionnelle ? Comment évaluer ensuite ces compétences si particulières ? Laurent Fillion a rassemblé dans cet ouvrage des propositions très diverses, basées sur des situations expérimentées en classe. Toutes visent les mêmes objectifs : aider les élèves à vivre en société et construire de futurs citoyens. Enseignants, éducateurs et chercheurs témoignent et livrent leur point de vue sur la mise en place de cette compétence emblématique du socle commun. Avec un chapitre d'actualité : comment éduquer à une « morale laïque » sans faire de leçons de morale !

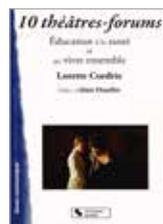


10 Théâtres forums. Éducation à la santé et au vivre ensemble

Lorette Cordrie, Alain Douiller /
Éd. Chronique sociale / 2013 /
303 p / 16,90 €
ISBN : 978-2850089053

L'objectif du spectacle-forum est de donner à penser et à jouer. Après la représentation d'une pièce présentant une ou des situations complexes de la vie, un

meneur de jeu initie un débat avec le public. Au cours de ce « forum » les spectateurs pourront non seulement échanger des idées, mais venir les tester en improvisant avec les comédiens, sur l'espace scénique. Les textes inclus dans ce recueil traitent tous de questions de société.



Vidéos

Santé et citoyenneté au lycée

Emission Cap Canal Santé,
2007, durée 60 mn

Est-il si difficile d'être lycéen aujourd'hui ? Comment aider les lycéens à se sentir bien et trouver leur place au lycée ? Les initiatives de l'école dans ce domaine sont-elles nécessaires ? Quel est le rôle du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté ? Comment faire le lien entre santé et citoyenneté ? Des professionnels apportent des réponses, dont notamment M^{me} Brigitte Sandrin Berthon, directrice en 2007, du CRES Languedoc Roussillon.

Les délégués et les conseils d'élèves au collège

Extrait : la maison collège, Cap Canal, France TV Education,
2008, durée 3mn01

Dans « questions de parents » des spécialistes de l'éducation précisent le rôle des conseils d'élèves et des délégués.

Sitologie

Droits partagés

Déjà riche de plus de 1000 documents, le site Droits Partagés met à la disposition du public scolaire et éducatif une base de données documentaire retraçant l'évolution des droits de l'homme aux droits de l'enfant de 1789 à nos jours. L'accès direct aux documents numérisés et la diversité des médias et des sources en font toute son originalité et sa richesse. Le site propose notamment des fiches pédagogiques pour l'école et le collège et un espace de partage de travaux d'élèves. Une vraie réussite !
<http://www.droitspartages.net>



Les Itinéraires de citoyenneté

Le Cidem met en ligne plusieurs centaines d'outils pédagogiques pour participer au "parcours civique" des écoles, collèges et lycées devenus en 2008 "Les itinéraires de citoyenneté". Le site est un véritable centre de ressources pour aborder, avec les jeunes générations, les thèmes essentiels à la construction d'une citoyenneté active, consciente et solidaire.
<http://itinerairesdecitoyennete.org/>



Ouvrages

Enfants, ados : des droits, des devoirs ?

Sylvie Baussier / Éd. Milan
Jeunesse / 2011 / 46 p
ISBN : 978-2-7459-4699-7

Qu'est-ce qui est permis ?
Qu'est-ce qui est interdit ?
Qui décide de ce que tu as le droit de faire ? [...] Tu as des devoirs, mais heureusement tes droits sont de mieux en mieux reconnus. Quels sont les droits des enfants ? Comment sont-ils appliqués dans le monde et en France ? Cet ouvrage va t'aider à y voir plus clair sur le respect que les autres te doivent, et sur celui que tu dois aux autres.



La citoyenneté, c'est quoi ? parole d'ados

L'association éveil / Éd. Sepia 2013 / 128 p
À partir de 11 ans
ISBN : 978-2842800741

Se sentir accepté ou rejeté, aimé, reconnu... ces sentiments explosent sous vos propos d'ados. Ces propos, les vôtres, nous sommes allés les recueillir au collège. Avec vos professeurs, nous avons organisé plusieurs débats citoyens en classe de 3^e. C'était en mai et juin 2003, vous avez exprimé vos idées sur la citoyenneté. Ce livre, c'est un peu le vôtre et celui de vos professeurs, c'est un petit morceau de la vie d'une classe, un petit morceau de

vie tout court...



Liberté, égalité ... Mathilde !

Sophie Chérier / Véronique Deiss (ill.) / Éd. École des Loisirs (L') / 2011 / 7.50 €
Roman à partir de 6 ans
ISBN : 9782211204620

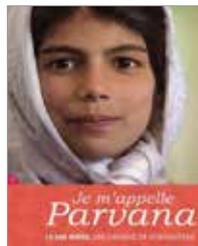
La politique ? Trop souvent décevante, quand elle est pratiquée par les adultes. Pleine de mensonges, d'égoïsme, de fausses promesses... Quel beau mot pourtant, qui signifie tout simplement « l'art de vivre ensemble ». Et si les enfants s'en mêlaient ? C'est ce qui arrive parfois, avec les conseils municipaux d'enfants, et ça marche. Mais il y a aussi le Parlement des enfants où, chaque année depuis 1994, un élève de CM2 prend la place du député de sa circonscription et va défendre à Paris une proposition de loi, pour améliorer la vie. Que se passera-t-il si c'est la classe de Mathilde qui est sélectionnée, et Mathilde qui est élue après une campagne acharnée ? Elle partira faire la révolution à l'Assemblée nationale, bien sûr !



Je m'appelle Parvana

Deborah Ellis, traduit de l'anglais (États-Unis) par Anne-Laure Brisac / Éd. Hachette / 2014 / 238 p
À partir de 11 ans
ISBN : 978-2-01-203310-8

Après Parvana, une enfance en Afghanistan (2001), Le Voyage de Parvana (2003), et On se reverra, Parvana... (2006), voici un quatrième titre où l'on retrouve la jeune Afghane au caractère bien trempé. Parvana a grandi, la guerre est terminée mais pas l'occupation. Mère et filles ont monté une école pour filles, le projet est superbe mais critiqué par les Talibans. Maintenant Parvana, qui a beaucoup donné d'elle-même, a soif d'autre chose, de liberté essentiellement. Le récit mêle deux périodes : la vie de l'école avec ses victoires puis le prix (très fort) à payer, et l'emprisonnement de Parvana. Facile à lire, ce récit réaliste sur un sujet dramatique, écrit par une journaliste qui connaît le terrain, reste supportable car l'héroïne est gaie, optimiste et ne s'avoue jamais vaincue, même dans les pires moments. Et finalement elle semble avoir raison puisqu'elle s'en sort !



Jeu

Jeu de l'oie sur la citoyenneté

CPE vie scolaire / 2010
Public : élèves de 6^e et de 5^e de collège

Il comporte des questions sur la citoyenneté et la sécurité routière (cases bleues), la santé (cases vertes) ou l'utilisation d'internet (cases « pro du Net »).



Sitologie

Le site Ado Justice délivre des informations accessibles aux jeunes élèves. Une aide puissante pour l'éducation civique au collège et au lycée.
<http://www.ado.justice.gouv.fr/>



Dans chaque numéro, des ouvrages jeunesse sont promus par le Centre national de la littérature pour la jeunesse - La joie par les livres, dans le cadre du partenariat avec l'ADOLEN Prévention santé MGEN. Ils sont repérables facilement par ce logo.



Les analyses sont extraites du catalogue accessible en ligne :
<http://lajoieparleslivres.bnf.fr>

Les jeunes et leur sommeil : des rapports souvent difficiles

Oscar, c'est la troisième fois que je te le dis : lève-toi, tu vas être en retard au lycée ! Tous les parents d'ado se trouvent confrontés à cet espèce de désamour qu'ils ont du sommeil : un truc ringard juste fait pour les bébés et pour les vieillards. Il y a tant d'autres choses à faire quand on est en train de quitter l'enfance pour devenir adulte ! Quant aux enseignants, c'est en classe qu'ils se rendent compte des méfaits de ce manque de sommeil.

par Jean-Pierre Leguéré

Deux études scientifiques dont les résultats convergent

Nous savions tous que nos enfants ne dormaient pas comme il le faudrait mais il n'existait pas jusqu'à présent, à notre connaissance, de données scientifiques sur le sommeil des adolescents. Les résultats de l'enquête menée par Healthbehaviours in school-aged children (HBSC) et publiée par l'Inpes en 2012 comblent ce manque. Conduite en 2010 sur toute la France, elle a interrogé par auto questionnaires 10 000 collégiens de 11 à 15 ans. Le constat est là : entre 10 et 15 ans, les adolescents perdent en moyenne 20 à 30 minutes de sommeil quotidien par an les veilles de jour de classe ; autrement dit les élèves de 15 ans dorment en moyenne une heure et demi de moins que ceux de 11 ans. Et près d'un quart d'entre eux dorment moins de 7 heures par nuit, seuil de la privation de sommeil à cet âge.

Une autre étude scientifique, l'étude Infiscol, réalisée dans l'académie de Toulouse s'est intéressée aux plus jeunes. Elle a enquêté auprès de 16 000 élèves de 5-6 ans et 14 000 élèves de 10-11 ans, sur deux années consécutives, avec pour objectif d'ob-

server la durée du sommeil et de mieux identifier les « voleurs de sommeil ». 3% des élèves dorment moins de 10 heures par nuit ce qui, à cet âge correspond à un déficit de sommeil significatif. Notons que 13% déclarent mal dormir, ce qui explique peut être que 9,5% des élèves de ces deux niveaux d'âge déclarent s'endormir pendant le temps des cours ou des apprentissages...

Quant aux « voleurs de sommeil », nous avons raison de les soupçonner : ce sont les écrans dont la lumière met dans un état d'excitation diurne ; celui de la télévision installée dans la chambre des enfants, mais aussi celui du PC équipé d'Internet ou celui du smartphone, moyen d'interminables conversations et d'échanges de multiples textos à moins enfin que ce soit celui des jeux vidéo.

Quelle pédagogie pour aider les ados à retrouver le sommeil ?

Bien sûr, c'est aux parents d'agir : ce sont eux qui sont sur le terrain le soir après le dîner, mais il y a bien longtemps qu'ils ont oublié les vertus des histoires que l'on raconte au lit avec un câlin et peu d'entre eux ont su conduire les enfants à la bénéfique lecture d'un livre pour changer d'univers. C'est à l'enseignant d'énoncer et d'expliquer les enjeux de santé, de recommander les bonnes attitudes.

Les jeunes doivent apprendre que le sommeil joue un rôle important dans les métabolismes cardiovasculaire, respiratoire, immunologique et dans la thermorégulation ; qu'il est indispensable pour grandir via l'hormone de croissance spécifiquement produite au cours du sommeil lent profond. Ils doivent savoir aussi que sans un sommeil suffisant, il est difficile de se concentrer, d'apprendre, de mémoriser, mais aussi de contrôler son humeur, de maîtriser ses émotions.

Il faut aussi leur expliquer les effets toxiques de la lumière des écrans sur l'endormissement. Mais le plus difficile sera sans doute de les convaincre de

« Les enfants et les adolescents rencontrent fréquemment des difficultés d'endormissements ou des réveils nocturnes qui impactent leur scolarité. Infirmières scolaires formées à la sophrologie, nous pensons que ces nouvelles compétences peuvent permettre aux élèves par des techniques simples (respiration, relaxation du corps) de retrouver un sommeil de meilleure qualité. Ces techniques sont aussi des outils qu'ils peuvent réutiliser ensuite seuls. La sophrologie est une méthode qui leur permet de développer leurs compétences psychosociales ».

(Infirmières sophrologues)

lâcher prise, de résister aux sollicitations amicales ou amoureuses pour mieux écouter leur corps et les signes indicatifs du passage du marchand de sable : les bâillements, les yeux qui piquent ou qui clignent, le froid qui tombe... C'est l'heure, il faut ranger les smartphones, éteindre la lumière, changer d'univers.

Un projet ambitieux de prévention

L'académie de Toulouse, en partenariat avec la MGEN, a monté un projet de prévention sur le sommeil à l'adolescence qui se déclinera sur plusieurs années sur les 8 départements de Midi-Pyrénées, et dont le point de départ sera l'organisation au collège de Fermat à Toulouse d'une manifestation (conférences et animations d'ateliers) lors de la prochaine journée nationale du sommeil le 27 mars prochain.

Huit établissements sont impliqués en Aveyron et à Toulouse, issus du premier et du second degré, du public et du privé ; des élèves et des enseignants, chefs de travaux, personnels de santé...

Les lycéens professionnels vont fabriquer les « chambres idéales » : cabanes destinées à des animations pour les élèves de primaires, maquette destinée à des collégiens. Ces mêmes élèves travailleront parallèlement sur le sommeil au cours de l'année scolaire avec les personnels de santé des Etablissements publics locaux d'enseignement (EPL) et présenteront leurs travaux et supports le 27 mars.

Des étudiants de BTS « conseillers familial et social » prépareront avec ces élèves des supports d'animation des chambres idéales et les animeront lors d'ateliers destinés aux élèves de collège et de primaire le 27 mars. Enfin, les élèves de terminale ST2S construiront, poseront et analyseront des questionnaires sur le sommeil destinés à des élèves plus jeunes.

La DRAAF Midi-Pyrénées, la Mutualité Française et l'Institut national du sommeil et de la vigilance sont également associés à la journée du 27 mars 2015. ■

Propos recueillis auprès de Thierry Poussines, délégué de la section MGEN 12 dans le cadre du partenariat MGEN-Rectorat de Toulouse

« Faire cette intervention, ça fait peur mais ça nous pousse, ce n'est pas tous les jours qu'on nous propose un projet comme ça. » « C'est une très bonne expérience car on fait quelque chose de grand qui va durer trois ans et avec beaucoup de partenaires. »

(Etudiants BTS Limayrac)



« La participation à ce projet académique revêt un intérêt multiple pour le lycée sur une thématique qui concerne les jeunes : le sommeil. Tout d'abord, faire travailler les élèves sur un projet concret : à partir d'un cahier des charges, ils doivent concevoir et réaliser des prototypes d'objets divers. Ensuite, un partenariat avec d'autres établissements qui implique une étroite coopération. Enfin, l'écriture d'un scénario avec l'aide de professionnels. »

(Proviseur de Decazeville)

 **Le réseau HBSC**
Health Behaviour in School-aged Children

Le réseau de recherche HBSC est une alliance internationale de chercheurs de 43 pays ou régions qui collaborent à la réalisation d'enquêtes transversales portant sur les comportements de santé des jeunes d'âge scolaire. Ces enquêtes sont patronnées par le Bureau Européen de l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle vise à récolter, tous les 4 ans, des données sur les comportements de santé et le bien-être des garçons et filles de 11 à 15 ans en lien avec leurs environnements sociaux.

À Nice, 7 ans de cinéma au service de l'Éducation affective et sexuelle

par Jean-Pierre Leguéré

Une action pédagogique en faveur des LGBT

Les prémisses des Rencontres cinématographiques « In&out, le festival lesbien et gay » de Nice remontent à 2008. Elles sont issues d'une rencontre entre des passionnés de cinéma, des intervenants de prévention des risques liées aux VIH/IST et quelques universitaires spécialisés du genre ; désireux d'offrir au public niçois un festival du film gay et lesbien, ils se joignent à Benoît Arnulf, cofondateur d'une association LGBT (Lesbiennes, gays bi et trans) locale, pour créer des rencontres cinématographiques en partenariat avec certains cinémas de Nice.

En parallèle, l'association « Les Ouvreurs », en partenariat avec SIS Animation PACA Est (ex-Sida Info Service), souhaitait proposer une action pédagogique de sensibilisation culturelle et citoyenne autour des LGBTphobies, en faveur des élèves de l'académie de Nice. Dans un premier temps, la projection des films s'est effectuée en salle de cinéma, dans le cadre des rencontres cinématographiques « In&Out, le Festival de Film Gay et Lesbien » de Nice. Mais dès 2009, deux séances « jeunes publics » ont eu lieu pour des classes d'un lycée niçois, l'une en salle autour du film argentin *Glue* de Alexis Dos Santos et l'autre en classe avec des courts métrages de Pascal-Alex Vincent (*Far West et Hollywood malgré lui*). Les projections sont toujours suivies de débats avec des intervenants spécialisés, amenant les élèves à réfléchir sur les questions relatives à l'homosexualité.

En 2010, la Mutualité Française et la MGEN des Alpes Maritimes se sont associées au projet afin de pouvoir déployer les actions à plus grande échelle.



Le dispositif permet aujourd'hui de faire bénéficier les enseignants de nouveaux outils de réflexion autour de plusieurs thématiques : le genre, les sexualités et notamment l'homosexualité, la lutte contre les discriminations et la prévention des LGBTphobies, l'acceptation de soi et des autres. Les interventions s'appuient entre autres sur le programme de courts métrages "Jeunes et homos sous le regard des autres" réalisé par des cinéastes professionnels à partir de scénarios écrits par des jeunes dans le cadre d'un concours national organisé par le ministère de la Santé et l'INPES, outil offrant une très grande qualité formelle.

Une action de sensibilisation à la lutte contre la discrimination

L'originalité de ce programme destiné à un public d'élèves de classes de collège et de lycée (3^e à Terminale) réside dans l'utilisation de l'analyse d'images et l'étude de la mise en scène pour susciter le questionnement et l'échange autour des représentations des



élèves en matière de sexualités. Elles participent à l'éducation à la Citoyenneté et peuvent s'inscrire dans les thématiques abordées par les programmes officiels, notamment en Histoire-Géographie, en ECJS (Éducation Civique Juridique et Sociale) et en Philosophie. Mais elles répondent surtout aux missions générales de l'Éducation Nationale en matière de sensibilisation à la lutte contre les discriminations, de réflexion autour de ses conséquences - le mal-être, une médiocre acceptation de soi, le suicide - et d'informations concernant l'éducation à la sexualité.

Après 7 ans d'existence et 173 interventions auprès de plus de 4 400 élèves, le dispositif 2015 propose d'élargir le projet initial en développant la notion d'éducation par les pairs. L'objectif sera de sensibiliser l'ensemble de l'établissement à partir d'un projet de classe élaboré durant le temps scolaire ; il pourrait prendre la forme de la réalisation d'affiches, de vidéos ou de toutes autres formes adaptées. Le projet prévoit des séances d'informations et de réflexions des élèves, qui permettront de dessiner, définir et préciser le contenu de l'outil créé par la suite. Un accompagnement est assuré en amont et en aval de chaque séance : réunion préparatoire avec les enseignants, dossier et ressources pédagogiques mises à disposition, présentation d'outils existants.

Concepteurs et producteurs de leur propre outil pédagogique, les élèves participants, ainsi formés,

seront les meilleurs ambassadeurs auprès de leurs « pairs » pour transmettre les messages d'ouverture, de tolérance et d'acceptation, associés à ces thématiques. Le projet finalisé offrira un bon outil d'information, de sensibilisation, de réflexion et d'orientation accessible à tous et destiné à l'information de l'ensemble de la communauté éducative. Une présentation générale de tous les outils réalisés, pendant l'année scolaire, par les établissements partenaires, sera organisée pour mettre en évidence et favoriser la dynamique académique ainsi créée autour de ces questions. ■

Propos recueillis auprès de Magali Landrieux, délégués de la section MGEN 06

Contacts :

- Magali Landrieux, MGEN 06 - mlandrieux@mgen.fr
- Benoît Arnulf, Directeur artistique des Rencontres In&Out et Intervenant spécialisé pour l'association Les Ouvreurs - Nice benoitarnulf@yahoo.fr
- Jean-Pierre Paringaux, Chargé de mission, SIS Animation - PACA Est jpparingaux@sis-animation.org



Mais maman lâche-moi !

par Maud Folkmann

Plus on avance dans la scolarité de l'enfant et plus les relations entre la famille et l'école s'accroissent, de même que les rapports entre parents et enfants se transforment avec pour les adolescents une meilleure protection de leur autonomie et de leur sphère privée.

« De retour chez lui ou à l'école, il est l'objet d'une prise en charge intensive. L'enfant a, dans sa famille et à l'école plus qu'ailleurs, le statut particulier d'une personne à éduquer, à soigner, à protéger, à surveiller. »

(Philippe Perrenoud)

Objectif de la BD

Interroger les jeunes sur :

- leurs relations avec leurs parents à tous les âges de la vie,
- sur leur rôle de courroie de transmission entre ces deux puissantes institutions que sont les familles et l'École,
- la place des parents à l'école notamment dans la réflexion de l'amélioration de leurs conditions d'apprentissage et de vie à l'École.

- séparation entre les sphères privée et public. Les adolescents acceptent souvent dans un cadre privé les câlins de leurs parents et donnent leur accord pour des surnoms ou marques de tendresse comme "mon canard" mais les refusent lorsque ces gestes ou paroles ont lieu dans l'espace public qui plus est, devant leurs pairs.

Activité

Mener avec les élèves un débat en classe sur les différents thèmes identifiés dans la BD :

Exemples de questions aux élèves et d'éléments de discussion :

→ Quelles perceptions avez-vous de vos parents ? du rôle parental ?

- importance/influence des pairs d'où parfois un sentiment de honte de certains jeunes vis-à-vis de leurs parents,
- un rôle parental important celui de l'accompagnement vers l'autonomie.

Un fossé entre les parents et leurs enfants ? Les parents considèrent parfois leurs enfants comme de petits êtres fragiles qu'il faut protéger et les enfants ont eux envie de grandir, de prendre de la distance vis-à-vis de leurs parents et de l'autonomie.

→ Quelles perceptions avez-vous de la place des parents à l'école, de la participation des parents à la vie de votre établissement ? Connaissez-vous les missions de l'association des parents d'élèves ?

→ Pensez-vous que vous avez un rôle à jouer dans les relations entre vos parents et l'école ? Si oui, quels rôles pensez-vous avoir ? Et comment vivez-vous le fait d'être le trait d'union entre la famille et l'école ?

Eléments de discussion :

- un rôle facilitateur/perturbateur, de relais entre les parents et l'établissement,
- la nécessité de relations familles et écoles harmonieuses, constantes, fondées sur un respect réciproque, afin de permettre motivation, persévérance scolaires et le bien-être à l'école. ■

« Loin d'être un médium neutre, l'enfant intervient sélectivement et activement dans la communication entre maîtres et parents [...] Les parents ont peu de moyens de savoir exactement ce que leur enfant dit et fait en classe, et à l'inverse le maître est réduit à des suppositions sur son attitude à la maison. »

(Philippe Perrenoud)

Un ouvrage de référence

Le go-between : entre sa famille et l'école, l'enfant messager et message de Philippe Perrenoud - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation - Université de Genève - 1987



"Mais Maman lâche-moi !"



Yanis dépêche-toi ! Tu vas être en retard au collège mon grand !

D'ailleurs je vais t'accompagner, faut que je parle deux minutes à ton prof d'histoire.

Mmmh...



Ah ça me fait tout drôle de rentrer dans le collège avec toi, ça me rappelle quand t'étais petit...

Pourquoi ? C'était comment quand j'étais petit ?



À la maternelle c'était toute une histoire...

Il te fallait dix minutes de câlins et la maîtresse était quasiment obligée de t'arracher à mes bras.



NAAAN MAMAN !!! Elle est méchante la maîtresse !



T'exagères pas un peu quand même ? Ça a dû s'arranger rapidement non ?

Ah ben ça ! Dès l'entrée au CP fini les bisous les câlins, je pouvais même plus t'approcher.

Et en 6ème tu te rappelles ? Fallait que je te dépose 200 mètres avant l'entrée du collège. Mais je te surveillais de loin tu sais...



Mais Maman lâche-moi ! La honte quoi !

Yanis on traverse la route, tu me donnes la main enfin !!



Mais qu'est-ce qu'il fiche à trainer devant le portail au lieu de rentrer ?!!



Et maintenant tu acceptes de te balader avec ta mère dans les couloirs du collège...

Salut Yanis !

Salut !



Ça va j'ai plus douze ans, et puis tu sais, tous mes potes savent que tu fais partie de l'asso des parents d'élèves...

Ah mon petit chéri ! Tu grandis vraiment trop vite !



Maman arrête ! Là t'abuses quand même !!

Adeline PHAM

L'expertise de l'association *ADOSEN* *Prévention santé MGEN* au service d'un programme innovant : **CORPUS**

par Maud Folkmann

Initié en 2012 par Canopé, le projet CORPUS associe des acteurs du monde éducatif, de la recherche et de la santé - la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, l'association *ADOSEN Prévention santé MGEN*, Universcience, l'INSERM, l'INPES et Éducagri éditions -, qui se mobilisent pour proposer un programme innovant particulièrement destiné aux jeunes.

Depuis 2013, l'*ADOSEN Prévention santé MGEN* met à disposition son expertise en vue de créer des modules en éducation pour la santé et de participer à la réflexion sur la réalisation d'un serious game. Voici le récit de ce projet transmédia innovant.

Deux supports pour un même objectif : mieux connaître le corps humain et réfléchir aux comportements de santé



Le projet *CORPUS* se décline en la réalisation de deux objets numériques :

→ d'une part, une plateforme en ligne et en libre accès, composé

d'une interface 3D, d'une collection de 120 films courts et d'une importante documentation pédagogique écrite, opérationnelle depuis octobre 2014,

→ d'autre part, un serious game intitulé « corpus gang » disponible prochainement et gratuitement sur Android, Iphone, Ipad...

L'objectif poursuivi est de mettre à la disposition du grand public et plus particulièrement des jeunes de 12 à 18 ans, des programmes d'information clairs, synthétiques, problématisés et faciles d'accès qui permettent de comprendre comment fonctionne un corps humain et d'apprendre à opérer les choix qui contribuent à préserver le capital qu'il constitue.

CORPUS est à la fois un outil de compréhension des principales fonctions physiologiques du corps, d'éducation aux bonnes pratiques sanitaires et d'information sur les grandes avancées scientifiques des dernières années en matière de recherche biomédicale.

Focus sur le serious game « Corpus gang »



Le jeu intitulé « corpus gang » est directement destiné aux adolescents de 13 à 16 ans, sans la médiation d'un adulte. Il leur propose de créer leur avatar

dont ils géreront les comportements de santé. Le jeu permet ainsi la confrontation à des choix et à leurs éventuelles conséquences. Construit sous la forme de mini jeux centrés sur les préoccupations d'un adolescent : les cours, le sommeil, les transports, la nourriture, les copains, les sentiments..., le jeu utilise toutes les ressources tactiles de l'écran mobile : taper, glisser, effet gyroscope, souffler... Selon les résultats aux mini jeux, les trois jauges montrent un équilibre ou un déséquilibre entre la santé physique, mentale et sociale ; l'idée maîtresse est la possibilité de faire des choix et de les équilibrer.

Le jeu sera disponible gratuitement sur les stores Appstore et Google play pour un usage sur smartphone le 16 avril prochain.

« C'est un projet résolument transmédia, disponible sur des supports différents, proposant des expériences utilisateur multiples : individuelles ou collectives, ludiques ou pédagogiques, en ligne ou mobiles, de sensibilisation ou d'approfondissement. » (Canopé). ■

Le magazine *Actions Santé*, la revue de la santé à l'école



Actions Santé, publié par l'association ADOSEN Prévention santé MGEN, est le seul magazine consacré à la santé en milieu scolaire, de la maternelle à l'université. Il est devenu au fil du temps, un outil de référence pour améliorer la santé à l'école, en particulier au collège et au lycée. Le magazine vous propose des thèmes de réflexion, des informations précises, des témoignages de jeunes et d'adultes (enseignants, institutionnels, associatifs,...), des expériences/programmes/actions, des outils/ressources, des activités concrètes à mener dans un cadre scolaire, adaptables et transférables.

Comment dans ma fonction puis-je contribuer à la santé des élèves de mon établissement ? Comment aborder l'éducation nutritionnelle, l'éducation à la sexualité, l'égalité fille-garçon en classe ? Comment passer de l'injonction au dialogue ?...

Une approche positive de la promotion de la santé à l'École

Le comité éditorial défend l'idée que chaque professionnel, au sein de l'institution scolaire, devrait avoir la capacité d'agir pour contribuer à la bonne santé des élèves. Son approche de la promotion de la santé est positive, fondée sur les compétences et les capacités des individus et inclut l'ensemble des déterminants de la santé ; elle passe par des mots, des attitudes et des activités pour changer l'environnement et les modes d'organisation à l'école.

Un acteur de promotion de la santé au service de l'éducation

Créée en 1962, ADOSEN Prévention santé MGEN est une association loi 1901 agréée par le ministère de l'éducation nationale. Historiquement centrée sur la promotion des dons biologiques, ses objectifs et ses champs d'intervention se sont élargis à l'éducation pour la santé et à la citoyenneté en milieu scolaire.



Elle propose aux professionnels de l'éducation des outils et des méthodes contribuant à l'adoption des comportements et à la création d'environnements favorables à la santé. En 2009, l'Association est devenue l'opérateur privilégié des actions de prévention de la MGEN en milieu scolaire.

Abonnement « Actions santé » pour l'année 2015

Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Structure (pour les établissements scolaires, collectivités territoriales, association...)

Adresse :

Code postal : Localité : Courriel :

Je souscris un abonnement au magazine trimestriel « Actions santé » (4 numéros) au prix de 20 €

Je souscris cinq abonnements au magazine trimestriel « Actions santé » au prix de 75 €/an.

Je souscris dix abonnements au magazine trimestriel « Actions santé » au prix de 100 €/an.

Paiement par chèque, montant : €

Paiement par virement

Date :/...../2015

Signature

Bulletin à retourner accompagné de votre chèque à :

L'association ADOSEN Prévention santé MGEN
3, square Max-Hymans - 75748 Paris Cedex 15

ADOSEN
Prévention Santé **MGEN**

ADOSEN Prévention santé MGEN - 3, square Max Hymans
75748 Paris Cedex 15 - Contact : adosen@mgen.fr
Association loi 1901 agréée par le ministère de l'éducation nationale
(BO n° 38 du 16/10/2014) et autorisée à recevoir des dons et des legs

Le magazine **Actions Santé,** la revue de la santé à l'école

ACTIONS santé

À paraître
dans le prochain numéro

Les sentiments à l'école

Déjà parus

Décembre 2013

**Horloges biologiques :
c'est l'heure de se réveiller !**

Mars 2014

**Prévenir, repérer et accompagner
la souffrance psychique des élèves**

Juin 2014

**Corps étrange ? Corps étrangers ?
Le rapport au corps à l'adolescence**

Septembre 2014

**Parents et enseignants :
la co-éducation**

et aussi,

Jeunes et médias : évolution, révolution, mutation ? [SEPT. 2013]

Pour mieux donner, sensibiliser au don dès le plus jeune âge. [JUIN 2013]

L'école : terreau idéal pour faire pousser le développement durable. [MARS 2013]

Consommations à risque des jeunes : pas d'expérimentation sans filet. [déc. 2012]



L'éducation
au service
de la santé